



Nicox fait son entrée dans l'indice *Russell Global*

27 juin 2016

Sophia Antipolis, France.

Nicox S.A. (Euronext Paris : FR0000074130, COX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, annonce aujourd'hui son entrée dans l'indice *Russell Global* à l'occasion de la recomposition par le groupe Russell Investment de ses indices, effective dès ce 27 juin 2016.

L'appartenance à l'indice *Russell Global*, qui est reconstitué chaque année, correspond à l'intégration automatique dans les indices *large-cap*, *small-cap* et *all-cap* correspondants, ainsi que dans les indices sectoriels et pays. FTSE Russell détermine l'entrée dans ses indices Russell en fonction de critères objectifs, comme la capitalisation boursière.

Les indices proposés par FTSE Russell, un leader mondial de la fourniture d'indices, sont largement utilisés par les gérants de portefeuille et les investisseurs institutionnels pour la gestion de leurs fonds indiciels et comme base de comparaison pour leurs stratégies d'investissement.

Plus d'information sur l'indice *Russell Global* et la recomposition des indices *Russell Global* sur le site [FTSE Russell](#) / section *Russel Reconstitution*.

A propos de Nicox

Nicox (Bloomberg : COX:FP, Reuters : NCOX.PA) est un groupe international spécialisé en ophtalmologie. Nous construisons et commercialisons un portefeuille diversifié de produits ophtalmiques visant à améliorer la vue de nombreux patients, grâce à nos compétences scientifiques, commerciales et en matière de partenariats.

Le portefeuille de médicaments de Nicox est déjà à un stade de développement avancé. Il inclut notamment le latanoprostène bunod pour la réduction de la pression intraoculaire (PIO) chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire. Un dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché (NDA) a d'ailleurs été déposé auprès de la FDA par Bausch + Lomb, filiale à 100% de Valeant Pharmaceuticals International, Inc., titulaire de la licence du produit. Il comprend également l'AC-170, pour laquelle la FDA a accordé une revue prioritaire à la demande d'autorisation de mise sur le marché (NDA) pour le traitement du prurit oculaire associé à la conjonctivite allergique, ainsi que deux candidats au stade pré-AMM en Europe : AzaSite[®] pour la conjonctivite bactérienne et BromSite[™] pour la douleur et l'inflammation après une chirurgie de la cataracte. Au-delà de ces candidats à un stade avancé, Nicox développe un portefeuille de produits ophtalmiques de nouvelle génération basés sur sa plate-forme de recherche centrée sur la libération d'oxyde nitrique. Le groupe est présent en Europe et aux États-Unis.

La Société est cotée sur Euronext Paris (compartiment B : Mid Caps) et fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio et Next 150. Pour plus d'informations sur Nicox, ses produits commerciaux ou ses projets en développement : www.nicox.com

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co	Hugo Solvet	Paris, France
Invest Securities	Martial Descoutures	Paris, France
Gilbert Dupont	Damien Choplain	Paris, France



Prochaines conférences investisseurs et business

28 juin	SGCIB Healthcare & Biotechnology conference	Paris, France
12-13 juillet	Cantor Fitzgerald's 2nd Annual Healthcare conference	New York, Etats Unis
11-13 septembre	Roadman & Renshaw Annual Healthcare conference	New York, Etats Unis
5-6 octobre	Large & Midcap Event	Paris, France

Contacts

Nicox **Gavin Spencer** | Executive Vice President Corporate Development
Tél +33 (0)4 97 24 53 00 | communications@nicox.com

Relations presse

France **NewCap** | Nicolas Merigeau
Tél +33 (0)1 44 71 94 98 | nicox@newcap.eu

Royaume-Uni **Jonathan Birt**
Tél +44 7860 361 746 | jonathan.birt@ymail.com

Etats-Unis **Argot Partners** | Eliza Schleifstein
Tél +1 (917) 763-8106 | eliza@argotpartners.com

Relations investisseurs

France **NewCap** | Julien Perez | Valentine Brouchet
Tél +33 (0)1 44 71 94 94 | nicox@newcap.eu

Etats-Unis **Argot Partners** | Melissa Forst
Tél +1 (212) 600-1902 | melissa@argotpartners.com

Cette communication peut contenir des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne constituent ni des faits historiques ni des garanties de performances futures. Au contraire, ces déclarations sont fondées uniquement sur les convictions, anticipations et hypothèses actuelles de la Société concernant : ses activités, projets et stratégies futurs ; ses estimations ; les événements et tendances prévus ; ainsi que d'autres conditions, notamment économiques. Les déclarations prospectives portent sur l'avenir et peuvent donc être remises en cause par un certain nombre d'aléas, d'incertitudes, de risques et de changements de circonstances, lesquels sont difficiles à prévoir et échappent au contrôle de la Société. Les résultats effectifs et la situation financière de la Société pourraient différer significativement de ceux anticipés dans les dites déclarations prospectives. Par conséquent, le lecteur est invité à ne pas se fier sur ces déclarations prospectives.

Les facteurs de risques susceptibles d'affecter l'activité de Nicox sont présentés au chapitre 4 du « Document de référence, rapport financier annuel et rapport de gestion 2015 » déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 avril 2016, lequel est disponible sur le site de Nicox (www.nicox.com).